

Guide du lecteur

La présente publication détaille les indicateurs de l'entrepreneuriat recueillis par le Programme d'indicateurs de l'entrepreneuriat OCDE-Eurostat (PIE). Lancé en 2006, ce programme élabore différentes mesures de l'entrepreneuriat et de ses déterminants en partant d'un cadre conceptuel simplifié qui fait la distinction entre la manifestation de l'entrepreneuriat, les facteurs qui l'influencent et ses impacts sur l'économie et la société. Un ensemble d'indicateurs de la performance entrepreneuriale est proposé pour comprendre et comparer l'importance et la typologie de l'entrepreneuriat à l'œuvre dans différents pays. Cette démarche traduit l'idée que les analystes étudiant l'entrepreneuriat ne devraient pas s'intéresser à la seule création d'entreprise ou à une quelconque autre mesure isolée : les entrepreneurs et les forces entrepreneuriales peuvent se rencontrer dans de nombreuses entreprises existantes, et il est aussi important de comprendre le dynamisme que ces acteurs peuvent insuffler à l'économie que d'appréhender la dynamique des entreprises de création récente.

Les indicateurs de la performance entrepreneuriale, calculés par les offices statistiques nationaux, sont présentés pour les pays suivants : Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Brésil, Bulgarie, Canada, Corée, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis, Finlande, France, Hongrie, Israël, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Mexique, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Portugal, République slovaque, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovénie, Suède et Suisse.

Cette publication comporte aussi une sélection d'**indicateurs de déterminants de l'entrepreneuriat** : le choix de ces indicateurs est guidé par leur actualité, autrement dit le fait qu'ils aient été produits ou actualisés récemment par leur émetteur.

Chaque indicateur est précédé d'une brève explication de ce qu'il mesure et du cadre d'action publique dans lequel il s'inscrit, ainsi que d'une définition détaillée et de précisions sur sa comparabilité internationale.

Indicateurs

Les indicateurs du PIE n'ont pas tous atteint le même degré de maturité. Certains font depuis longtemps partie de collectes de données régulières, tandis que d'autres ne sont en place que dans un nombre restreint de pays et n'ont pas encore de définition harmonisée, les échanges et les travaux pour l'établir étant toujours en cours. Les indicateurs présentés dans ces pages reflètent cette diversité :

- A) Créations d'entreprises
- B) Faillites
- C) Travail indépendant
- D) Capital-risque
- E) Entreprises par classe de taille

- F) Emploi par taille d'entreprise
- G) Valeur ajoutée par taille d'entreprise
- H) Productivité de la main-d'œuvre par taille d'entreprise
- I) Exportations par taille d'entreprise
- J) Taux de naissance des entreprises employant des salariés
- K) Taux de décès des entreprises employant des salariés
- L) Taux de renouvellement des entreprises employant des salariés
- M) Survie des entreprises employant des salariés
- N) Démographie régionale des entreprises
- O) Créations et destructions d'emplois dues aux naissances et décès d'entreprises
- P) Créations et destructions d'emplois dans les entreprises survivantes
- Q) Entreprises à forte croissance
- R) Innovation par taille d'entreprise
- S) Collaboration en matière d'innovation par taille d'entreprise
- T) Facteurs entravant l'innovation par taille d'entreprise
- U) Aides publiques à l'innovation par taille d'entreprise
- V) Cadre réglementaire de la création d'entreprise
- W) Raisons culturelles de la création d'entreprise
- X) Accès au financement : le capital-investissement

Les indicateurs A et B proviennent de la *Base de données de l'OCDE concernant les indicateurs actualisés de l'entrepreneuriat*, dont les sources sont énoncées à l'annexe A. Pour l'indicateur C, les sources sont des enquêtes sur les forces de travail et la *Current Population Survey* des États-Unis. La source de l'indicateur D est la *Base de données de l'OCDE sur le financement de l'entrepreneuriat*.

Les indicateurs E, F, G et J à Q reposent sur la *Base de données de l'OCDE sur les statistiques structurelles et démographiques des entreprises (SDBS)*. Les indicateurs E à G se rapportent aux Statistiques structurelles des entreprises, tandis que les indicateurs J à Q, autrement dit les indicateurs centraux de la performance entrepreneuriale, se composent de statistiques démographiques sur les entreprises établies à partir de données issues des registres d'entreprises, sauf dans le cas du Mexique, pour lequel les données proviennent du *Recensement économique*. L'indicateur H découle de la *Base de données de l'OCDE sur la productivité* et l'indicateur I de la *base de données TEC (statistiques du commerce en fonction des caractéristiques des entreprises) de l'OCDE*. Les données SDBS et TEC sont recueillies chaque année à l'aide de questionnaires harmonisés soumis aux offices statistiques nationaux.

Les indicateurs R à T proviennent de l'Enquête communautaire sur l'innovation d'Eurostat pour les pays européens et la Turquie, et de sources nationales pour les autres pays. Pour l'indicateur U, des données sont également tirées de la *Base de données de l'OCDE sur les statistiques de la recherche-développement*.

Les autres indicateurs (V, W, X) composent une sélection de déterminants de l'entrepreneuriat. Les sources de données employées pour chacun d'entre eux sont décrites plus en détail dans les sections concernées.

Ventilation par taille d'entreprise

En règle générale, les indicateurs des statistiques structurelles sur les entreprises distinguent cinq classes de taille – en fonction du nombre de **personnes occupées** – qui font coïncider au mieux les données des divers pays et variables : 1-9, 10-19, 20-49, 50-249, 250+. Toutefois, toutes les informations nationales ne correspondent pas parfaitement à cette taxinomie, et les disparités sont rapportées dans chaque chapitre.

S'agissant des données démographiques sur les entreprises, la grande majorité des entreprises de création récente étant des microentreprises, la ventilation habituelle des données collectées est la suivante : 1-4, 5-9, 10+ **salariés**.

Ventilation par activité

Les données pour l'ensemble de l'économie englobent les entreprises du secteur manufacturier, des services et de la construction.

S'agissant des statistiques démographiques et structurelles sur les entreprises :

- Pour des raisons de simplicité, le rapport parle du secteur manufacturier mais fait référence en réalité à un groupe plus vaste de segments que ceux habituellement regroupés sous cette appellation. Ainsi, sauf mention contraire, le secteur manufacturier sera réputé comprendre : les activités extractives ; les activités de fabrication ; la production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et la climatisation ; la distribution d'eau, les réseaux d'assainissement, la gestion des déchets et les activités de remise en état.
- Les services englobent : le commerce de gros et de détail et les réparations de véhicules automobiles et de motocycles ; le transport et l'entreposage ; les activités d'hébergement et de restauration ; l'information et la communication ; les activités immobilières ; les activités professionnelles, scientifiques et techniques ; les activités de services administratifs et d'appui.

Par ailleurs, dans les indicateurs démographiques des entreprises, les services comprennent les activités financières et d'assurance et excluent les activités des sociétés holding (CITI, rév. 4, secteur 642), sauf pour la Corée et les États-Unis. Dans les statistiques structurelles des entreprises, c'est la section des activités financières et d'assurances dans son intégralité qui est exclue des services, sauf dans le cas du Canada et de la Corée.

En ce qui concerne la Corée, le secteur des réseaux d'assainissement, de la gestion des déchets, de la récupération des matières et des activités de remise en état est inclus dans l'agrégat des services.

Les données d'origine pour le Canada sont reçues dans le SCIAN 2012 au niveau des secteurs ou plus haut. Les données sont ensuite converties en CITI rév. 4. Les données se rapportant aux États-Unis, à Israël et au Mexique, sont compilées conformément à la classification CITI, rév. 3. Celles relatives à l'Autriche, à la Nouvelle-Zélande et à la Slovénie sont compilées conformément à la CITI, rév. 4. S'agissant des autres pays, les données sont compilées conformément à la CITI, rév. 4, à compter de 2008 et conformément à la CITI, rév. 3, pour les années antérieures.

Cadre du PIE

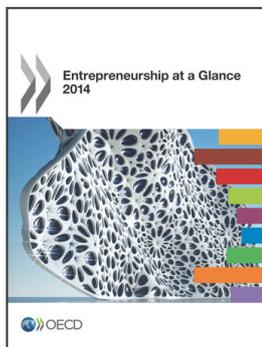
Le PIE définit l'entrepreneuriat comme le phénomène associé à l'activité entrepreneuriale, action humaine consistant à entreprendre pour générer de la valeur en

créant ou en développant des activités économiques grâce à la découverte et à l'exploitation de nouveaux produits, procédés ou marchés. En ce sens, l'entrepreneuriat est un phénomène qui se manifeste dans l'ensemble de l'économie sous de nombreuses formes différentes et produit de nombreux résultats eux aussi différents. Ces derniers ne sont pas toujours liés à la création de richesse financière et peuvent, par exemple, concerner l'amélioration de l'emploi ou la lutte contre les inégalités ou la lutte contre les problèmes environnementaux. La mission du PIE consiste à permettre de mieux appréhender ces manifestations multiples de l'entrepreneuriat. Le fait étant établi qu'aucun indicateur ne peut à lui seul embrasser fidèlement l'entrepreneuriat, il a été élaboré un ensemble de mesures qui traduisent tel ou tel aspect entrepreneurial ou type d'entrepreneuriat ; ces mesures sont appelées les indicateurs PIE de la performance entrepreneuriale. Il en existe actuellement une vingtaine.

Le PIE tente par ailleurs de mesurer tous les aspects de l'entrepreneuriat en s'intéressant non seulement à la manifestation du phénomène entrepreneurial, mais aussi aux facteurs qui l'influencent. Ces facteurs vont des conditions de marché et du cadre réglementaire à la culture et aux conditions d'accès à des financements. Si certains types de déterminants de l'entrepreneuriat se prêtent plus aisément à ce travail de mesure (par exemple, l'existence et la rigueur d'un droit de la concurrence, ou les coûts administratifs engendrés par la création d'une entreprise dans un pays), la difficulté consiste pour d'autres à trouver des objets mesurables (par exemple le tutorat-investissement, c'est-à-dire les capitaux des *business angels*) ou à appréhender la nature exacte de leurs liens avec l'entrepreneuriat (d'un point de vue par exemple culturel). À cet égard, le PIE est investi d'une mission importante, celle de participer aux travaux et de faire progresser la recherche sur les déterminants de l'entrepreneuriat qui sont moins bien compris et plus difficilement mesurables. L'annexe B présente une liste des indicateurs de ces déterminants ainsi que les sources de données correspondantes.

Déterminants						Performance entrepreneuriale	Impact
Cadre réglementaire	Conditions du marché	Accès à des financements	Création et diffusion de connaissances	Capacités entrepreneuriales	Culture	Entreprises	Création d'emplois
Obstacles administratifs à l'entrée	Droit de la concurrence	Accès à l'emprunt	Investissement dans la R-D	Formation et expérience des entrepreneurs	Attitude de la société face au risque	Emploi	Croissance économique
Obstacles administratifs à la croissance	Concurrence	Investisseurs-tuteurs	Interface université/industrie	Formation à la gestion d'entreprise et à l'entrepreneuriat (compétences)	Attitudes à l'égard des entrepreneurs	Richesse	Réduction de la pauvreté
Réglementation des faillites	Accès au marché intérieur	Capital-risque	Coopération technologie entre entreprises	Infrastructures entrepreneuriales	Désir entrepreneurial		Formalisation du secteur informel
Réglementation sécuritaire, sanitaire et environnementale	Accès aux marchés étrangers	Accès à d'autres types de fonds propres	Diffusion des technologies	Immigration	Formation à l'entrepreneuriat (état d'esprit)		
Réglementation des produits	Niveau d'intervention du secteur public	Marchés d'actions	Accès haut débit				
Réglementation des marchés de produits	Marchés publics						
Cadre judiciaire et juridique							
Sécurité sociale et assurance maladie							
Imposition des revenus : impôts sur le patrimoine/ droits de succession							
Impôts sur les sociétés et le capital	Système de brevets ; normes						

Démographie	Emploi	Richesse
Taux de naissance d'entreprises employant des salariés	Part des entreprises à forte croissance	Part des entreprises à forte croissance (en termes de chiffre d'affaires)
Taux de décès d'entreprises employant des salariés	Part des nouvelles entreprises à forte croissance (en termes d'emploi)	Part des nouvelles entreprises à forte croissance (en termes de chiffre d'affaires)
Taux de renouvellement des entreprises	Nombre d'entreprises nouvelles	Valeur ajoutée par les entreprises jeunes ou petites
Croissance nette de la population d'entreprises	Nombre total d'entreprises	Contribution à la productivité des entreprises jeunes ou petites
Taux de survie après 3 et 5 ans	Emploi dans les entreprises de 3 et 5 ans	Innovation dans les entreprises jeunes ou petites
Proportion d'entreprises de 3 et 5 ans	Taille moyenne des entreprises après 3 et 5 ans	Performances des entreprises jeunes ou petites à l'exportation



Extrait de :
Entrepreneurship at a Glance 2014

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/entrepreneur_aag-2014-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2014), « Guide du lecteur », dans *Entrepreneurship at a Glance 2014*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/entrepreneur_aag-2014-3-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.